

## **Location? Colocation?**

Les logements de plus d'un an situés dans le périmètre fixé doivent faire l'objet d'une autorisation avant d'être mis en location. La demande peut être effectuée par voie dématérialisée sur valparisis.fr. Le permis de louer, délivré par la communauté d'agglomération après inspection du logement, vise à lutter contre l'habitat indigne et dégradé.

## PLAN DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES



## LÉGENDE

Périmètre concerné par le dispositif « Permis de louer » (Zone UR du PLU)

- Autres rues concernées par le dispositif « Permis de louer », hors zone UR

Échelle de la carte 1/12 500e Éditée le 01/05/2024

SIG Communauté d'agglomération Val Parisis

Source: SIG/Vue aérienne PCRS 2022 CAVP/cadastre DGFiP 2023

Illustration non contractuelle

## Les rues concernées

Zone UR du PLU Impasse Champenoix Grande Rue Rue du 8 Mai 1945 Allée de Bourgogne Allée d'Auvergne Rue Jacques Verniol